MAIL EDITION.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 18 MAI 1893. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 18 MAI 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Un nouveau système d'égouts.

La Nouvelle-Orléans ne possède aucun système d'égouts ; car on ne peut donner ce titre aux ruisseaux grossièrement et irrégulièrement construits, qui déshonorent une grande ville comme la nôtre et qui, presque toujours fangeux, presque toujours chargés de matières animales ou végétales en voie de décomposition, servent les trois quarts du temps plutôt à arrêter le cours des eaux qu'à en favoriser l'écoulement.

Il y a pis encore. Voilà bien longtemps que l'on parle d'établir un système de drainage souterrain ou à ciel ouvert ; on a proposé nous ne savons combien de projets, soumis nous ne savons combien de plans qui tous ont été ou négligés, "signorés" comme disent excellemment les Américains, ou rejetés avec ou sans examen préalable, ou n'ont reçu qu'un commencement d'exécution. Pour une cause ou pour une autre—il ne nous plaît pas d'entrer dans ces détails—les tentatives infructueuses, les insuccès ont été si nombreux que l'on a fini par considérer l'œuvre comme impossible, non seulement parmi nous, mais à l'étranger. C'est à peu près la triste réputation dont jouit au loin la Nouvelle-Orléans.

Nous avons toujours cru, nous croyons plus que jamais cette opinion, radicalement fausse—nous dirons plus—calomnieuse, sciemment, perfidement calomnieuse.

Oui, il est non seulement possible, mais facile de doter la ville d'un bon et efficace système d'égouts.

Les travaux seraient même relativement peu coûteux, si l'on n'avait pas en la fantaisie d'étendre la ville outre mesure, de lui donner des proportions qui effrent avec le chiffre de ses habitants. Seulement, il faut le vouloir, et ne pas reculer devant les mesures nécessaires pour mener l'entreprise à bonne fin. Si le jobisme et le politicaillerisme y se jettent pas à la traverse, nous répondons du succès, d'un succès rapide, qui étonnera même les plus ardents partisans de l'œuvre.

De quoi s'agit-il en ce moment ? Une compagnie se présente ; elle est riche, dit-on ; elle possède de nombreux capitaux qu'elle entend consacrer à l'entreprise ; elle a consulté toutes les autorités en la matière : elle s'est entourée de toutes les lumières de l'art et de la science ; elle a étudié tous les procédés connus. Après une année d'études, de travaux préliminaires, elle a choisi le système qui lui paraissait le plus convenable, le plus efficace, le seul qui lui parût applicable à la Nlle-Orléans, étant donnée la configuration toute particulière de son sol. La compagnie est, du reste, patronnée par des hommes de valeur, qui ont un passé très honorable et rendu de véritables services au pays. Nous ne voyons pas pourquoi on lui ferait opposition, pourquoi on ne l'encouragerait pas, alors qu'un Bureau de Santé comme le nôtre, qui jouit partout d'une grande réputation, dont les avis ont autorité, prend ses propositions en sérieuse considération.

Voici en quoi consiste le système. La première question à résoudre était de trouver un débouché aux matières liquides qui pénétreraient dans les égouts. Le choix de la compagnie et des autorités en matière sanitaire qui lui prêtent le guide, s'est porté sur le fleuve, et le point de déversement adopté, le pied de la rue Quartier ou Barracks. Mais comment les eaux partant, par exemple, de Carrollton ou des environs, pourront elles venir se déverser dans le fleuve, à la hauteur de la Monnaie ? Par une série de conduites ayant une pente assez rapide, toutes les eaux arriveraient à l'égout central qui aboutirait à l'intersection des rues Claiborne et Esplanade où serait établie la grande station, et cet endroit, l'égout central construit en forme elliptique, aurait, du haut en bas, une dimension de 8 pieds et, horizontalement, de 5 pieds 4 pouces. Il serait à cet endroit d'une profondeur de 24 pieds au-dessous de la surface du sol.

La profondeur des égouts dans le haut de la ville, à Carrollton, serait de 16 pieds seulement. Il y aurait donc sur tout le parcours, une chute de 10 pieds, ce qui assure un écoulement constant de 2 à 3 1/2 pieds par seconde. Les conduites étant en communication directe avec le fleuve, les matières solides seraient constamment en suspension sur tout le parcours. Les égouts courant sous les rues, vers le milieu de la chaussée, toutes les décharges partielles seraient souterraines, au lieu de s'opérer horizontalement, le long des trottoirs, comme suivant le système vicieux suivi jusqu'ici parmi nous.

De temps en temps, des regards en fonte et à jour que seuls pourraient déplacer les employés du service des égouts, permettraient d'examiner ce qui s'y passe et d'y descendre pour y faire quelque réparation, en cas de nécessité.

Reste maintenant la décharge générale des eaux dans le fleuve. A partir de la station principale, coin Claiborne et Esplanade, un ou deux conduits en rampe assez rapide feraient remonter les eaux vers la levée, à l'aide d'une pompe puissante qui les forcerait artificiellement à se jeter dans le fleuve. D'après les calculs les plus exacts, tout le système pourrait jeter dans le Mississippi 18,000,000 de gallons d'eau toutes les vingt-quatre heures—décharge plus que suffisante pour les besoins de la ville.

Tel est, autant que nous pouvons nous en rendre compte, le système proposé par la compagnie, patronné par le Dr Holt, et qui est actuellement soumis à l'examen du Bureau de Santé. Ce dernier est, croyons-nous, le meilleur juge en la matière. Laissons-le prononcer, comme il le jugera convenable, bien persuadés qu'il n'a en vue que le bien public et la salubrité de notre ville.

DRAME DE LA MISÈRE.—Un terrible drame de la misère s'est déroulé, récemment, aux Batignolles, 18, rue Caroline, Paris.

A cette adresse, demeuraient une veuve, Mme Founeguin, journalière, âgée de soixante-trois ans, et sa fille Marguerite, âgée de vingt et un ans.

Depuis quelque temps, les deux femmes se trouvaient sans ouvrage, et la date du terme approchant, dénuées de ressources, elles résolurent de mourir.

Dans la nuit, elles burent une décoction de pavots, calfeutrèrent leur chambre, allumèrent un réchaud, et s'étendirent sur leur lit.

Quelques instants plus tard, la mère, trouvant la mort trop lente, absorba de l'eau de Javelle.

Douze heures plus tard, Marguerite se réveilla et aperçut sa mère étendue sur le parquet, les membres horriblement convulsés. Elle perdit de nouveau, connaissance.

A cinq heures de l'après-midi, elle revint encore à elle et eut la force d'appeler au secours. A l'arrivée des voisins, on ne put que constater la mort de la mère. Quant à la fille, elle était aux délices.

Elle avait perdu la raison à la suite de ce terrible drame.

Après l'avoir saignée, on l'a conduite à l'hôpital Beaujon.

LE 1er MAI

A PARIS.

Le Temps :

La journée du 1er mai s'est écoulée paisible et inoffensive. A peine quelques incidents çà et là qui sont toute l'importance de faits-divers ordinaires. Les tentatives de manifestation ont avorté au milieu de l'indifférence générale. MM. Vaillant, Baudin et quelques autres chefs, qui ne voulaient pas laisser prescrire le sarcasme révolutionnaire de cette fête du travail, se sont à peu près inutilement agités dans le vide. Les guesdistes avaient solennellement enjoint aux conseillers et aux députés de Paris de se trouver dans les mairies respectives pour y recevoir leurs délégations. A peine deux ou trois se sont dérangés. Des délégués mêmes, sans foi dans leur démarche, se sont abstenus de la faire. Chacun sentait que cela manquait de vérité et de sérieux. Le cœur n'y était pas.

Autour de la Bourse du travail l'agitation a été un peu plus grande. Ici, s'étaient quelques chefs qui voulaient manifester à tout prix et qui ont manifesté à peu près tout seuls jusqu'à ce que la police ait enfermé les uns et dispersé les autres. Il y avait quelque chose de curieux et même de comique à voir MM. Vaillant, Baudin et consorts monter à l'assaut de la Bourse du travail fermée non seulement par ordre de la préfecture de police, mais par décision de la commission ouvrière qui en a la gestion. Quel pouvoir reconnaîtrait donc nos révolutionnaires s'ils se révoltent contre ceux qu'ils ont eux-mêmes créés ?

La vérité c'est qu'à Paris la manifestation du 1er mai est déjà passée de mode. On n'y croit plus ; on la "blague", si l'on nous permet cette expression vulgaire mais justement expressive. Il faut des députés de province comme M. Baudin pour communiquer quelque ardeur à nos ouvriers sceptiques et s'exposer à se faire mettre en prison. La province, en effet, semble avoir pris plus au sérieux que Paris cette journée symbolique. Elle n'a pas cette extrême et égale facilité de Paris à se prendre d'enthousiasme et à se détacher de ce qui l'émeut et la sédduit. Mais plus lente et plus raisonnable, elle est aussi d'humeur plus tranquille. Marseille seule ou presque seule a eu quelques bagarres, comme il convenait à une si grande ville qui se pique d'avoir à sa tête un conseil socialiste. Partout ailleurs, le 1er mai a pris un caractère de fête démocratique avec des déjeuners en plein air et des réjouissances populaires. En certains endroits, c'était un 14 juillet moins le caractère officiel de la fête nationale.

On aurait tort, cependant, de se rassurer trop aisément et d'affecter pour l'avenir trop d'insouciance et d'optimisme. Cette journée du 1er mai reste un renseignement redoutable. C'est du appel toujours mieux compris à tous les éléments de désordre et de révolution qui s'agitent dans un pays. Elle a été inoffensive et terne cette année ; rien ne garantit qu'elle sera telle l'année prochaine. Bien des causes ont contribué à lui donner, cette fois, son insignifiance marquée. La première de toutes c'est qu'il n'y avait rien en, qu'il ne s'était rien passé de nature à passionner l'opinion. On ne sentait dans l'air, si électrisé ou orage. Au milieu de cette indifférence générale, toute raison commune de manifester manquant, les écoles socialistes ont paru plus divisées que jamais, et ces divisions étalées au grand jour, ont en pour effet de refroidir le peu de zèle qui pouvait rester dans l'âme des plus convaincus. Quand les états-majors se disputent, les soldats rient et se débandent.

Le troisième cause enfin qu'il ne faut ni oublier ni déprécier, ce sont les précautions prises par le gouvernement. Celui-ci était prêt à tout. Il n'avait nulle part fait étalage de forces répressives. Mais ces forces étaient là, concentrées, prêtes à agir. On le savait. C'était suffisant. Il nous paraît juste de féliciter ce ministère radical, disait-on, qui a en faire preuve d'énergie sans ostentation et de prudence sans faiblesse. On a même arrêté le député Baudin, qui depuis qu'il avait fait reculer, avec son revolver et son débardeur, la gendarmerie de Carmaux, se croyait au-dessus des lois et de leurs représentants. Peut-être cette arrestation provoquera-t-elle une interpellation à la Chambre. Nous n'en serions pas fâchés. Il serait intéressant de savoir si la loi est faite pour tout le monde, excepté pour le député du Cher. L'inviolabilité parlementaire serait-il invoquée hors de propos ; car la même Constitution qui l'établit déclare aussi qu'elle n'existe pas dans les cas de flagrant délit. Or, c'est bien en flagrant délit que le député du Cher a été arrêté hier. L'autre jour, à Amiens, il prétendait faire de sa chambre un lieu d'asile et y protéger un prévenu que recherchait la justice. Il était bon que le gouvernement montrât à tous que, sous un régime d'égalité républicaine, les apôtres socialistes comme les simples mortels restent sous nos lois du pays. Cela n'empêchera pas les révolutionnaires, suivant leur habitude, d'accuser le gouvernement et la police d'avoir provoqué les désordres et d'avoir ensuite abusé de leurs forces pour rouer de coups quelques paisibles citoyens. Mais il nous paraît que cette vieille légende est en train de s'user, et des journées comme celle d'hier achèvent de la discréditer. S'il y a quelques horions échangés, ce n'est guère qu'à Marseille, et là il paraît bien, par ceux qu'a subis le commissaire central, que les agents de la paix publique en ont plus reçu que donné.

Le Journal des Débats :

On ne s'était pas trompé en conjecturant que la journée du 1er mai serait, cette année, décolorée et inoffensive. A Paris, il ne s'est produit aucun incident considérable, et les dépêches qui nous arrivent des départements constatent que, jusqu'à présent, la province est restée calme. Les manifestants de Paris, faute de programme, n'ont pas su bien au juste ce qu'ils devaient faire. On a remarqué dans leurs démarches quelque chose d'hésitant et d'incertain. On a vu des délégations errer sans direction et sans but. Les députés, les conseillers municipaux n'ont pas mis, en général, beaucoup d'empressement à se rendre aux rendez-vous qui leur avaient été assignés. L'enthousiasme et l'élan faisaient évidemment défaut. C'est à la Bourse du Travail que se sont passées les scènes les plus notables, ou du moins aux alentours de la Bourse du Travail, le gouvernement ayant pris la sage précaution d'en clore les portes. La Bourse du Travail est une institution que les autorités constituées entretiennent et subventionnent en temps ordinaire, comme ayant un caractère d'utilité publique, et qu'elles font fermer, à de certains jours marqués, comme un établissement dangereux. Hier, l'entrée en était sévèrement interdite aux habitants du lieu. Un certain nombre de conseillers municipaux et de députés ont protesté contre une mesure si sévère. M. Vaillant a discouru sur les degrés de Temple. Une bagarre, quelque tumulte, des insultes à la police, et des horions s'en sont suivis. Des législateurs, tels que MM. Baudin et Dumay, ont été arrêtés puis relâchés. Mais à peine M. Baudin eut-il recouvré sa liberté, il en fit un si mauvais usage qu'il fallut l'en priver de nouveau. C'est en vain que M. Camille Pelletan vint de se personne demander qu'on lui rendît un collègue si cher. On ne lui rendit point, et ce fut très bien fait. Nous ne connaissons pas l'article de la Constitution qui autorise les députés de l'Extrême Gauche à réclamer leurs semblables tombés en captivité, ni le droit de délivrer les prisonniers de haute par partie, que nous sachions, des prérogatives parlementaires.

Cette arrestation de M. Baudin est l'événement le plus important de la journée d'hier. Ce serait pour le gouvernement une excellente habileté à prendre, que de faire arrêter M. Baudin, chaque fois qu'il se livre à certaine notes qui le professionnelle constitutive du flagrant délit. Ce serait une précaution salutaire. L'étourdie de député calme mal à propos et l'inviolabilité parlementaire invoquée hors de saison ont joué un trop grand rôle dans les troubles et les désordres survenus depuis quelque temps. Trop longtemps la loi et ceux qui ont mission de lui prêter main-forte se sont laissés et humiliés devant ces insignes. On en a vu à Carmaux et ailleurs d'assez lamentables exemples. Si le gouvernement est décidé à rompre avec ces précédents, il faut l'en féliciter. M. Baudin nous plaît mieux moins inviolable.

Si Paris s'endort en paix, tout porte à croire que la province jouit à cette heure d'un semblable repos. C'est à peine si de Lyon, de Roubaix et de Marseille on signale quelques désordres d'une médiocre gravité, quelques drapeaux rouges arborés, quelques conflits entre la population et la police, quelques bousculades et quelques coups échangés. A Marseille, on a vu M. le député Antide Boyer couvrir les manifestants de son corps, et faire rentrer les sabres dans les fourreaux. Plus heureux que son collègue Baudin, sa liberté a été respectée.

En somme, d'après les nouvelles qui nous sont parvenues jusqu'à présent, rien ou presque rien n'a distingué le 1er mai de tout autre jour de printemps. La grande date des revendications ouvrières n'a fait qu'une médiocre figure au calendrier de cette année. A quoi faut-il attribuer cet avortement ? Aux mesures de précaution et de défense que le gouvernement a prises. Assurément. Sans doute aussi au défaut d'entente des organisateurs de la manifestation et des groupes qui devaient y concourir. D'autre part, il semble bien que la journée de huit heures n'inspire pas à un grand nombre d'ouvriers français une très grande ferveur. Il ne leur paraît pas très utile de manifester en vue d'un si mince et si contestable avantage. Ceux qui les dirigent ont des desseins et leurs espérances s'étendent plus loin. Ils croient pouvoir les réaliser par des voies plus sûres. Les syndicats, les fédérations, la préparation des grèves générales, la prise de possession des municipalités, la mainmise sur les organes de la puissance publique leur paraissent des moyens d'action plus efficaces que des manifestations pompeusement étalées sous l'œil de la police avertie. Ils se désintéressent du 1er mai, ils attendent d'autres dates qu'ils ne font pas connaître.

L'ODYSSÉE D'UN MALFAITEUR.—Le 12 septembre dernier, un individu mis avec élégance âgé d'une cinquantaine d'années, le boutonnière ornée d'un ruban rouge, disant se nommer Charles Lamy, compositeur de musique, se présentait chez un bijoutier de Béthune, France, et se faisait remettre plusieurs bijoux d'une valeur totale de 1,700 francs.

Bientôt, on apprit que des escroqueries du même genre avaient été commises, à la même époque, à Cholet, à Argentan, à Romorantin, à Sens et à Laon, par un individu répondant au signalement de Lamy. Enfin, Charles Lamy fut arrêté à Evreux, au moment où il allait escroquer, de nouveau, des bijoux. Il fut amené à la prison de Béthune.

On finit par découvrir l'identité de Lamy, et reconstituer son existence, dont voici un aperçu :

Remy-Philibert Cury, dit Remy, dit Delair est né à Noirmoutier (Aisne), le 5 décembre 1838. En 1862, étant soldat à Béthune, il tomba malade et fut traité à l'hôpital. Il est à peine rétabli, qu'il s'enfuit. Porté comme déserteur, il est condamné, par le Conseil de guerre, à cinq ans de travaux forcés.

Cury ne fit alors en Belgique ; il se fait acteur, et joue sur un théâtre de Bruxelles. Puis il revient en France en 1869, il est condamné à treize mois de prison pour escroquerie.

Au mois d'août 1872, Cury s'établit au Mans. Il y entreprend, sous le faux nom de F. Remy, un commerce de vins. Moins d'un an après, il quitte le Mans, emportant, au préjudice de ses créanciers, 31,000 fr. Le Cour d'assises de la Sarthe condamna Cury, le 4 mars 1874, par contumace, à vingt ans de travaux forcés pour banqueroute frauduleuse.

Pendant ces poursuites, Cury dissimule son identité sous le nom de Delair, et vient s'établir à Saint-Germain-en-Laye, comme marchand de vins en gros. Au mois d'avril 1874, Cury part furtivement de Saint-Germain laissant un passif de 80,000 fr., après avoir détourné tout son actif. Il est condamné, par la Cour d'assises de Seine et Oise, en 1875 et en 1879, pour escroquerie et banqueroute frauduleuse, à dix ans de travaux forcés et vingt ans de surveillance.

Cury est alors transporté dans la Nouvelle Calédonie. Il réussit à s'évader en 1888.

Dans une véritable coquille de noix, il est un autre forçat parcourant près de 150 lieues, n'ayant pour toutes provisions que quelques livres de biscuits. Une soif tellement ardente finit par le dévorer, qu'ils en viennent à boire leur urine. Enfin ils sont recueillis par un navire anglais, qui les débarque dans la Nouvelle-Zélande. Cury se remarque, aborde en Australie, passe en Amérique, et, de là, revient en Europe, voyage en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, et revient, enfin, en France.

Il attend, maintenant, dans la prison de Béthune, le moment où il comparaîtra devant les assises du Pas-de-Calais.

UN MARI QUI GÊNE.—La cour d'assises de la Somme, France, vient de juger une affaire que nous allons rappeler brièvement. Il s'agit d'une tentative d'assassinat commise sur la personne du nommé Alphonse Hauquier, âgé de trente-deux ans, débitant à la Ronde-Ile Rue.

Hauquier était marié à une dame Céline Pigny, âgée également de trente-deux ans. La conduite de cette dernière laissait quelque peu à désirer ; elle passait pour avoir des amants. Fatiguée de vivre avec son mari, elle résolut de s'en débarrasser.

Un domestique de ferme, Anatole Mocomble, âgé de dix-neuf ans, au service de M. Hauquier père, fréquentait le débit des époux Hauquier. Au commencement de février dernier, la femme Hauquier prit un marché avec Mocomble : elle lui promit, s'il voulait tuer son mari, de lui donner cent francs le jour de la Remeaux, cent francs le jour de la fête de Lannoy-lès-Rue ; en plus, deux habillements complets, l'un en velours, l'autre en drap, et de l'argent avec elle, quand elle aurait hérité de mort d'Hauquier.

Mocomble ayant accepté, la femme Hauquier lui remit un revolver et un paquet de cartouches.

Le 7 février, dans la journée, Mocomble se présenta au cabaret Hauquier. Il avait vu, dans la journée,—raconta-t-il,—un passage nombreux de sarcelles, et engagea fortement Hauquier à profiter de l'occasion pour aller passer la nuit à la hutte.

Vers huit heures du soir, Hauquier prit son fusil et partit se mettre à l'affût. Le chasseur commençait à dormir, quand il entendit du bruit ; regardant par une ouverture, il aperçut Mocomble. Il lui recommanda d'ôter ses sabots pour éviter le bruit, lui ouvrit la porte et se recouche.

Mocomble décharga alors sur Hauquier trois coups de revolver. Hauquier voulut prendre son fusil, mais, au même instant, Mocomble tirait un quatrième coup de revolver. Hauquier, couvert de sang, réussit à prendre la fuite, et put échapper à la mort. Il se traîna jusqu'à son domicile, où il arriva à minuit.

La femme Hauquier, qui, cependant, était en courant, courut, tout effarée, à la gendarmerie, disant que son mari venait d'être victime d'une tentative d'assassinat.

Une enquête fut ouverte aussitôt. Hauquier, dont les blessures n'étaient pas mortelles, dénonça son meurtrier. Mocomble raconta alors aux gendarmes en vertu de quel marché odieux il avait été appelé à commettre ce crime.

La femme Hauquier fut également arrêtée.

Le jury a rapporté un verdict affirmatif, avec admission de circonstances atténuantes. Mocomble et la femme Hauquier ont été condamnées, chacun, à cinq ans de travaux forcés.

Chaque année accroît la popularité du Pectoral-Cerise d'Ayer. Recommandé pour toutes les affections des poumons.

Un mot remis

Porte naturellement une personne à préférer les meilleures choses qui se puissent obtenir et à se garer contre les imperfections. Le fait condamné "Gall Borden Eagle Brand" est sans égal quant à la qualité, mettez-le à l'épreuve. Epiciers et pharmaciens.

Mme veuve Tanpin se remarie et envoie les lettres de faire-part.

Félicitations d'un ami, qui lui écrit : "C'est avec joie que j'ai reçu, hier, votre service de regrets !"

OUVERTE OU FERMÉE.—Un de nos confrères de Paris raconte l'amusante histoire suivante :

"Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée", a dit le poète.

Mme L..... désire qu'elle soit fermée, surtout quand il s'agit de la porte d'un w.-c. C'est pourquoi, ayant pénétré dans le petit édicule situé avenue de Neuilly près de la place du Marché, elle éprouva une vive déception.

La porte de la cabine choisie par elle ne fermait qu'à demi. Elle en fit l'observation à la préposée ; cette dernière afin de prouver à sa cliente que sa plainte n'était pas fondée, ouvrit la porte et la ferma plusieurs fois.

De son côté, Mme L..... pour établir le bien fondé de sa réclamation, se livrait à la même opération.

Pendant cette contestation, le compteur allait son train.

A chaque tentative, il enregistrait imperturbablement une entrée. Si bien que, la discussion terminée, la préposée réclama 55 centimes à sa cliente ; celle-ci protesta, de plus belle, et refusa, avec une sombre énergie, d'acquitter sa taxe.

Un agent fut appelé. Lui aussi, pour se former une opinion, fit, à son tour, allier et venir la porte. Et le compteur comptait toujours.

Il marquait 2 fr. 35 quand on porta la cause devant le commissaire.

Tout n'était pas fini.

L'incident—comme bien l'on pense—avait amouché les curieux ; aux aussi avaient voulu se rendre compte. Bref, quand la préposée revint à son poste, la somme inscrite au compteur, et dont elle était responsable vis-à-vis de l'administration, était de 5 fr. 75.

Mme L..... va être, en paiement de cette somme, assignée devant le juge de paix.

Le jeune Lucien, un petit homme de dix ans, n'est pas toujours sage.

—Si tu ne te corrigeas pas, lui dit son père, je te corrigerai..... avec un fouet.

—Et après tu me le donneras pour jouer avec, n'est-ce pas ?

GONZALES & LAUDUMIEY

Entrepreneurs de pompes funèbres

CHEMIN DU BAYOU 170.

Près Rampart. Téléphone 479.

Une maison exécute avec soins et célérité tous les travaux de son ressort : inhumations, cercueils : embaumements, entrèrements, etc.

Elle fournit à bref délai des voitures pour visites, funérailles, soirées, bastingues, etc., ainsi que des Tally hos pour pique-niques, toute à vos ordres, jour ou nuit, on peut par téléphone nous donner des commandes. Les prix de l'établissement sont d'une modicité extrême. 31fe92—1an

FLOTTE.—Décédé hier, 17 mai 1893 à l'âge de 39 ans, GABRIEL FLOTTE, natif de St Maurice (Ouarne) pour le repos de l'âme de GERMAIN BARTHE. Les parents, amis et connaissances de la famille sont invités à y assister.

De la part de son veuve et de ses enfants.

14 mai

Dr CHARLES LANAUX,

DENTISTE,

No 196 rue Canal, près Bienville.

Etant de retour dans cette ville, offre à ses clients et au public en général ses services professionnels. Le tarif qui suit contribuera chacun de la grande réduction dans ses prix, sans compétition, ce qui mettra son travail à la portée de tous :

Amélioration à $1 00 ; amalgame $1 00, à mort 50c. ; les dents complet (sur caoutchouc) $10 00 ; une dent ou plus sur plaque de $4 00 à $8 00 ; couronne en or massif à $10 00 ; extraction de dents avec l'usage de la cocaine, 50c.

N'employant pas d'assistant, le Dr Lanaux offre une garantie de 4 ans pour le ouvrage exécuté par lui.

18 mai—1 an—DMaJ

Bureau de la "New Orleans Brewing Association," N° 194 rue Commune, Nouvelle-Orléans, 16 mai 1893.—A l'élection des Directeurs tenue le 9 mai 1893, le Bureau suivant a été élu pour servir pendant l'année courante :

PETER BLAIR. THEO. BRUMMER.
GEO. SCHUTZMANN. F. F. HOPPE
M. VONDERBANK. JAS. D. TAYLOR.
W. B. KINGROSE.

A une réunion de Bureau tenue ce jour, les officiers suivants ont été élus à l'unanimité :

PETER BLAIR, Président.
E. F. HOPPE Vice Président.
ERNEST PRAGST, Secrétaire.

ERNEST PRAGST,
Secrétaire.

18 mai—1f

Vaccination.

Mme Cantarel, sage-femme, successeur de Mme Verges prévient sa clientèle qu'elle vaccine tous les mardis et samedis à midi précis, au No 186 de la rue Royale.

7 mai—1 m dim jeud

Bureau du Trésorier de Ville de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 15 mai 1893.—Les comptes de tavrée de vile pour biens meubles (*personal property*) qui ne seront pas payés d'ici à trois mois, ne seront plus déclarés délinquantes le 15 juin 1893, date à partir de laquelle il sera alors sur dite bills 10 pour cent par an d'intérêt.

CHAS. H. SCHENCK
Trésorier.

16 mai—5 fois

L. Grunewald Co.

Limited.

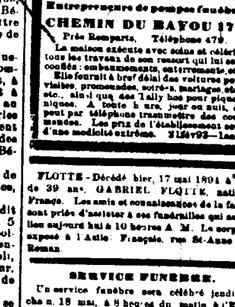

127 RUE CANAL,

PIANOS NEUFS,

$250 et au-dessus.

PIANOS AYANT PEU SERVI,

$150 et au-dessus.

PIANOS DE SECONDE MAIN,

$25 et au-dessus.

24janv—1an

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and Free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, New York. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address, MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui était fait jusqu'à ce jour, de construction actuelle pour la solidité, l'élégance, à égalité en fait de tonalité, système perfectionné, mécanique à toute à double répétition, commutateur en fer, équilibrée pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont été récemment en vedette à Paris, Londres et Vienne.

Accords et réparations. Le piano doit exposé Monde.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lots de la rue du Canal, Sud-Ouest.

Janv 22—1 an—mer. ven. dim

FRANTZ & OPITZ,

Horlogers et Joailliers

No 17 RUE BOURBON,

Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes.

1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Gustaf R. Westfeldt. L. O. Fallon. Lucien E. Moore. C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX

DE HARTFORD, CONN.

Successeurs de la

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

Capital Comptant	$2,000,000 00
Net surplus	1,324,450 81
Actif, valeur réelle	3,676,306 79

Pertes réglées à la Nlle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.

JULES TUYES,

Agent Résident, sera toujours au No 39 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans. 30 mai—1 an

THE Photo Co.

P. E. CARRIÈRE,

ADMINISTRATEUR.

Coin des rues Canal et Bourbon,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Vend tous les ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES de toutes descriptions

Nouvelles marchandises—Les derniers modèles comme appareils—Prix de New York.

1er mai—2f p 6—dim mar

Montres Américaines Waltham,

—FAITES SPECIALEMENT POUR—

O. Mill

—BIJOUTIER—

113 et 115 RUE DU CANAL, Nlle-Orléans.

Envoyées par express avec pleine garantie sur reçu du prix et C.O.D.

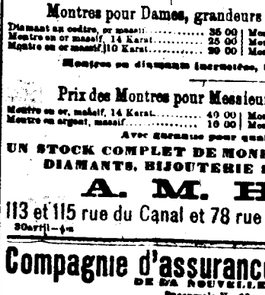

Montres pour Dames, grandeurs exactes, unies ou ciselées.

Diamant en cadre, or massif	35 00	Montre plaquée or	15 00
Montre en or massif, 14 Karat	25 00	Montre en argent massif	10 00
Montre en or massif 10 Karat	20 00	Montre Silverine	5 00

Montres en diamants incrustées, $50.00, $75.00, $100.00.

Prix des Montres pour Messieurs, grandeur moyenne :

Montre en or, massif, 14 Karat	40 00	Montre plaquée 14 Karat	20 00
Montre en argent, massif	10 00	Montre plaquée, 10 Karat	15 00

Avec garantie pour qualité et le temps.

UN STOCK COMPLET DE MONTRES FINES DE HOWARD. DIAMANTS, BIJOUTERIE ET ARGENT MASSIF.

A. M. HILL,

113 et 115 rue du Canal et 78 rue St-Charles, Nlle-Orléans.

20avril—4m

Compagnie d'assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Succursale No 68 rue Royale.

Capital payé | Actif, 1er janvier 1892 ..... $500,000 00 | 1,612,666 33

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY. CHS. D. FOUCHÉ.

16 janv—1 an

LA MAISON DE MUSIQUE

La plus ancienne et la meilleure marché de tous les Etats du Sud, est sans contredit

PHILIP WERLEIN,

135 - - RUE DU CANAL, - - 135

Pianos droits tout neufs à $250. Pianos de seconde main à partir de $75.

Prière de visiter le magasin et de s'assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs. 2 avr—1 an, dim, mar, ven

SOARDS'

1893—NEW ORLEANS—1893

City Directory

Est maintenant reconnu comme étant le meilleur Directory qui ait jamais été publié dans cette ville. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Procurez-vous-le immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Business Directory (brochure) prix..... $1 00
Plan de la ville (lithographié) en 2 couleurs..... 50

Il ne reste que quelques exemplaires du Directory de 1892, laissés entre les mains de l'éditeur à la suite de fêtes des souscripteurs.

S'adresser lequel des livres mentionnés ci-dessus on veut, et les expédier par express ou par la poste franco de port, à l'adresse ci-dessous, en ajoutant le prix demandé.

S. SOARDS, Editeur,
3 Commondeul Place.

17 fév—

BUVEZ !!!

L'eau minérale expressément de la Source d'Abita.

Comme son de table, elle n'a pas d'égale. La meilleure de la saison pour tous les maux de l'estomac, du foie et des reins. En vente partout.

JOURNAUX FRANÇAIS

Courrier de France.

Echo de Paris.
Figaro.
Gil Blas.
Intransigeant.
Lanterne.
Petit Journal.
Petit Parisien.
Jours suivants.
France Moile.
Made Nation.
P. Echo d Moile
Bon Journal.
Caricature.
Eclipse.
Jnal. Amusant.
Jnl. des Voyages
Monde Comique
F. Jnal. p. rire.
Scien. l'rée, etc.

Dépositaires Généraux :

L. DERMIGNY & Cie.

196 W. 25th Street, NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.

DEMANDEZ LA LISTE !

Conditions spéciales aux Marchands

C. E. KELLS & M. VIET,

JARDINIERS-DAIRYMEN

Rs. 12 rue Dauphine, Nouvelle-Orléans

Spécialités de nouveaux produits laitiers

Se recommandent de leur ancienne clientèle.

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES.

Marchands de Vêtements Confectionnés

D'ARTICLES DE TOILETTE

ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

1er jan—Dim Mar Ven

BANQUES.

HENRY WELLMANN, Président. CHAS. H. SCHENCK, Vice-Président.

—LA—

TEUTONIA SAVINGS BANK,

127 RUE COMMUNE.

A commencé ses opérations et recevra des dépôts de $1 et au-dessus

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Aussi, le lundi, de 5 heures à 7 heures pour les dépôts seulement. 2 pour cent d'intérêts sur les dépôts, payable tous les six mois.

W. W. WEISS, Caissier.

HENRY CASSARD, receiver (receiving teller.)

Smai—1an

SAVING DEPOSIT FEATURE.

(Sur la base des épargnes.)

MUTUAL

Building & Homestead Ass'n

87 rue St-Charles.

Capital autorisé - $5,000,000
Capital souscrit - 1,900,000

Chas F. Buck, Président.
Walter V. Crouch, Vice-Président.
Rupr W. H. Williams, Secrétaire.

4 % Cette Association paie QUATRE pour cent par an sur les DÉPOTS pour comptes d'actions payées en plein.

Reçoit en dépôt UN DOLLA